

Rapport sur la souveraineté alimentaire de la France : Tirer les leçons de la pandémie de Covid-19

La Coopération Agricole vient de rendre son rapport économique sur la souveraineté alimentaire de la France. Réalisé au cœur du premier confinement afin de préparer l'avenir, ce rapport est le fruit de la réflexion prospective des coopératives, résolument tournées vers l'action.

La souveraineté alimentaire est perçue en France comme la capacité d'un pays à assurer la couverture de ses besoins en produits agricoles et alimentaires. Or, les chiffres de la balance commerciale agroalimentaire française nous indiquent plutôt une tendance inverse et révèlent plusieurs constats alarmants :

- Le solde de cette balance commerciale ne cesse de se dégrader et atteint seulement un **excédent de +6,8 milliards d'€ en 2020** (contre +13 milliards d'€ à son plus haut niveau en 2012) ;
- Les exportations agroalimentaires ont progressé moins vite que les importations agroalimentaires sur la période 2000-2020 : **+75 % pour les exportations et +123 % pour les importations** ;
- La balance commerciale agroalimentaire française est devenue **déficitaire sur le commerce intra-européen** (-83 millions d'€ en 2019 ; + 8 millions d'€ pour le commerce orienté vers les pays tiers).

Pour restaurer notre souveraineté, il apparaît indispensable de prendre des mesures fortes, à la hauteur de l'enjeu : **si l'on veut manger français demain, il faut pouvoir produire français et transformer français !** En ce sens, La Coopération Agricole a avancé plusieurs propositions au sein de son rapport ayant pour but d'accompagner les politiques publiques et permettre de répondre à ce défi. Parmi ces 12 propositions, on note notamment :

1. Garantir la pérennité de la chaîne alimentaire et s'inscrire sur le long-terme :

- Doter la recherche, le développement et l'innovation françaises de véritables moyens pour acter le virage des transitions et favoriser l'apparition de nouvelles technologies ;
- Favoriser l'évolution des pratiques et l'adaptation des compétences pour répondre aux nouveaux besoins.

2. Permettre le maintien des activités sur les territoires :

- Accompagner les acteurs du secteur dans le renforcement des investissements productifs ;
- Lever les contraintes réglementaires pénalisant les acteurs français de l'agro-alimentaire dans une compétition à armes inégales.

« Le constat est clair et partagé : la souveraineté alimentaire française est en danger et il est aujourd'hui urgent de prioriser les investissements pour restaurer notre capacité productive, incluant les activités agricoles et agroalimentaires. Pour manger français demain, nous devons pouvoir produire et transformer en France : ancrées dans les territoires, les coopératives sont les meilleurs outils pour y parvenir, faisant le lien entre les agriculteurs et les différents marchés. », déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.



Contacts presse

Agence Bazaille Consulting :

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syрил Giorgioni - 06 74 55 35 49
syрил.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 300

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 12 260 CUMA

85,4

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

Plus de **190 000**
salariés (filiales incluses)

3/4

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopéra-tives
sont des PME ou TPE

